



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 26357

Texte de la question

M. Michel Lezeau attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'avenir du site de l'Arboretum des Barres, situé à Nogent sur Vernisson en région Centre. Ce site unique, où se côtoient près de 2500 espèces d'arbres rares ou insolites ainsi que des sentiers de découverte, reçoit, chaque année, près de 20000 visiteurs et est devenu, de ce fait, un site touristique et pédagogique en matière d'éducation à l'environnement. Or les moyens qui lui sont alloués ne cessent d'être réduits. Une récente étude menée par l'Office national des forêts a conclu que le site n'est pas suffisamment rentable. Un scénario de fermeture totale au public est donc envisageable. A l'heure de la thématique de la gestion durable, de la protection de la biodiversité et du développement de l'écotourisme, cette fermeture serait grandement regrettable. Aussi lui demande-t-il ce qu'il compte entreprendre afin de pérenniser ce site.

Texte de la réponse

D'une superficie de 283 hectares, le domaine des Barres renferme une très riche collection d'espèces végétales, pour certaines très anciennes, qui constitue l'arboretum. Cette particularité permet à ce site d'offrir une diversité d'activités. Ainsi, c'est à la fois un lieu de découverte des arbres pour le public, un support d'études variées pour les scientifiques et un conservatoire génétique original abritant un grand nombre d'espèces en danger ou menacées. En 2007, une étude de valorisation du site a été réalisée par l'Office national des forêts (ONF) pour en préciser les possibilités de développement. De cette étude est né le projet Arbofolia, mis en place par l'ONF en 2009, année où le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) lui a confié la gestion de l'Arboretum national des Barres. Ce projet a permis de créer un espace d'accueil du public, dédié à la découverte des arbres du monde à travers les trois collections de l'arboretum. Ainsi, en 2009, 14 000 visiteurs, dont 2 400 scolaires, ont pu être accueillis. Suite à cette étude, un partenariat financier associant le MAAP, la région Centre et le département du Loiret a également été mis en place pour, d'une part, améliorer les conditions d'accueil du public (600 kEUR en cours d'investissement sur le site) et, d'autre part, accompagner l'exploitation du site de 2009 à 2012. L'objectif d'atteindre 30 000 visiteurs en 2012 a ainsi été fixé. Le développement d'Arbofolia par l'ONF et le partenariat établi entre l'État, la région Centre et le département du Loiret illustre la volonté des différents partenaires de pérenniser l'Arboretum des Barres. Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat soutient cette démarche, qui s'inscrit pleinement dans son objectif de préservation de la biodiversité que ce soit à travers la sensibilisation du public, la conservation d'espèces rares ou menacées ou la recherche scientifique pour une meilleure connaissance des espèces végétales.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lezeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26357

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5543

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10251